

Sommaire

Vie communale	P.1
Conseil municipal	P.2
Nouveautés	P.3
Horaires des bus	P.4
Environnement	P.5
Voirie	P.6
Aire de jeux	P.7
Démarches d'urbanisme	P.8
Numéros d'urgence	P.9
Médecins et pharmacies de garde	P.10-11
Autres professions médicales ou paramédicales	P.12
Services publics	P.13
Banques - Permanences	P.14
Artisanat – Emploi	P.15
ACCES	P.16
Justice	P.17
Social	P.18
Structures pour les plus de 60 ans	P.19
Centre médico-social	P.19
Centre de secours de Delme	P.23
Pyramide Est CAP Emploi	P.23
Vie associative	P.21
Activités sportives	P.22
Activités Socio-éducatives	P.24
Activités Culturelles	P.26
UCCADE	P.30
Le courrier des lecteurs	P.31
Permis de Construire	
Calendrier	

VIE COMMUNALE



Permanences du secrétariat

Mesdames Bénédicte Dermigny et Suzanne Mesyeux ont le plaisir de vous accueillir à la mairie aux horaires suivants pour répondre à vos questions.

Lundi	de 8 h 30 à 12 h 00
Mardi	de 8 h 30 à 12 h 00
Mercredi	de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30
Jeudi	de 13 h 30 à 17 h 30
Vendredi	de 13 h 30 à 17 h 00

Tél : 03 87 01 37 19

Fax : 03.87.01.42.91

Courrier électronique :

mairie.delme@wanadoo.fr

Site Internet :

<http://communedelme.free.fr>

Permanences des élus

Monsieur le Maire ou l'Adjoint se tient à la disposition des habitants tous les jours selon l'horaire ci-dessous ou sur rendez-vous.

Nouveau planning de permanences :

Lundi	M. GEIS	De 10h30 à 11h30
Mardi	M. GEIS	De 10h30 à 11h30
Mercredi	M. ENGEL	De 11h00 à 12h00
Jeudi	M. ENGEL	De 14h00 à 15h00
Vendredi	M. GEIS	De 14h00 à 15h00

Coordination : Raymond ENGEL

Rédaction : Suzanne MESYEUX

Mise en page : Luc FRANÇOIS

Ce bulletin sera disponible sous format pdf sur le site internet de la mairie de Delme
<http://communedelme.free.fr>

Infos associations :

En fin d'infos Delme, un coupon réponse est à la disposition de toute personne souhaitant réagir à certains articles ou formuler des suggestions.

Conseil Municipal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a :

- renouvelé l'ouverture de crédit de la Commune
- dénommé le lotissement « Les Terrasses d'Hélios I »
- accepté la proposition de découpage entre les lotissements privé et communal
- retenu le phasage des tranches proposé
- défini les types d'habitat, surfaces et largeur minimale des façades du lotissement Communal
- validé le règlement du lotissement
- accepté la demande de différé pour la réalisation des plantations et des ouvrages de finition
- mis en location l'appartement situé au-dessus de la Perception
- en l'absence de nouveaux contrats aidés, décidé de financer, au terme d'un contrat ALE de 5 ans, un des deux postes de la Médiathèque
- recruté, pour décembre 2007, janvier et février 2008, un adjoint du patrimoine 2ème classe, au sein de la Médiathèque
- arrêté les modalités de paiement et délais de réalisation pour la fontaine au Square Victor Lemoine
- retenu les travaux de voirie pour l'année 2008 : Réfection de la chaussée au Square du Collège et aménagement d'un tourne à gauche aux abords de la future école maternelle

Nouveautés

Audit sur le fonctionnement des centres d'appel de la gendarmerie

Les centres opérationnels et de renseignements de la gendarmerie sont des organismes départementaux, situés dans les locaux des groupements de gendarmerie de France métropolitaine (sauf Paris et petite couronne).

Armés par une vingtaine de militaires, ils assurent l'accueil téléphonique et mettent en mouvement les unités de première intervention (patrouilles) . Ils assurent également une fonction «renseignement» destinée à éclairer l'action opérationnelle des unités engagées dans l'action.

Ces centres recueillent tous les appels téléphoniques destinés à la gendarmerie en période nocturne (de 19h à 7h avec quelques variations locales). De jour, ils reçoivent les appels destinés à la gendarmerie dès lors que ces derniers transitent par le numéro d'urgence «17». **Les brigades de gendarmerie, pour être jointes directement, doivent être appelées par leur numéro à 10 chiffres**

Gendarmerie de Delme 03.87.01.30.20

Parmi les appels reçus, environ 100 000 par an pour un département moyen, environ 15 % donnent lieu à la mise en oeuvre d'une intervention, le reste des sollicitations étant des demandes de renseignement ou des appels à caractère social.

Liste des samedis libérés année scolaire 2007-2008

19 janvier 2008
2 février 2008
16 février 2008
22 mars 2008
12 avril 2008
24 mai 2008
14 juin 2008

A partir de la rentrée (septembre 2008) il n'y aura plus de samedi libéré.

Parution de l'info-delme

L'équipe de rédaction vous propose 3 éditions annuelles

1^{ere} édition : début janvier pour les mois de Janvier - Février - Mars - Avril

2^{ème} édition : fin avril pour les mois de Mai - Juin - Juillet - Août

3^{ème} édition : fin août pour les mois de Septembre - Octobre - Novembre - Décembre

Horaires des bus

Les liaisons DELME-NANCY et NANCY-DELME sont supprimées.

Delme – Metz

Delme	Metz	
6h25	7h45	Du lundi au samedi (en période de vacances)
6h32	7h40	Du lundi au samedi
8h55	10h00	Du lundi au samedi
13h15	14h14	Les lundis , mardis et jeudis
14h01	14h57	Les mercredis et vendredis
19h55	20h49	Les dimanches et jours de fête (uniquement en période scolaire)

Metz - Delme

Metz	Delme	
11h10	12h17	Les lundis , mardis et jeudis
12h20	13h18	Les mercredis , vendredis et samedis
16h05	17h09	Du lundi au samedi
18h13	19h00	Du lundi au vendredi
18h13	19h34	Du lundi au vendredi (en période de vacances)
18h00	18h46	Les dimanches et jours de fête (uniquement en période scolaire)

Distribution des sacs poubelles

(jaunes pour le recyclage et noirs pour les déchets ménagers) vous est proposée

Mercredi 2 avril 2008 de 9h à 12h et de 14h à 19h aux ateliers Municipaux
50 rue du Général Nassooy

- Prière de ne pas entrer avec votre véhicule dans la cour des ateliers

Une séance complémentaire est prévue le Vendredi 4 avril 2008 de 15h à 18h
Aucune distribution individuelle ne sera assurée par les agents de la commune.

Environnement

Communauté de Communes du Saulnois

Cour de l'hôtel de ville Rue de Nancy 57170 Château-Salins

Tél. : 03.87.05.22.24 (ordures ménagères) Fax : 03.87.05.27.27

Courrier électronique : administration@cc-saulnois.fr

Site Internet : www.cc-saulnois.fr



4 types de collectes à Delme

Déchets ménagers : tous les vendredis
Collecte sélective : tous les mercredis des semaines paires
Déchets verts : tous les lundis

Rappel :

La redevance des ordures ménagères est calculée en fonction du nombre de personnes composant le foyer. Pour 2007 le montant est de 70 € par personne jusqu'à 5 personnes par foyer à partir du 6ème la redevance est de moitié soit 35 €.



Pour le calcul de la redevance les personnes sont priées de signaler en mairie la date d'arrivée et de départ de la commune.

Elimination des pneus usagés

Les dispositions du décret n°2002-1563 du 24 décembre 2002 imposent aux distributeurs de pneumatiques de reprendre gratuitement les pneus usagés remis par les détenteurs.

A ce titre la Communauté de Communes du Saulnois a décidé de ne plus accepter les pneus usagés dans les déchetteries de Château-Salins et Dieuze à compter du 1er mai 2005.

Rappel : l'article 1^{er} du décret susvisé « interdit d'abandonner, de déposer les pneumatiques dans la nature ou de les brûler à l'air libre ».

Collecte des déchets verts

Le centre d'enfouissement de Téting refuse les déchets verts qui ne seront plus ramassés avec les ordures ménagères.

La communauté de communes organise un ramassage spécifique uniquement pour les déchets verts avec une mise à disposition d'une benne placée à côté des conteneurs de verre sur la plate-forme, chemin de la piscine. Merci de mettre les déchets dans la benne sans les emballages !!

Les usagers qui le désirent peuvent acquérir un composteur individuel au prix de 25 € en téléphonant à la Communauté de Communes du Saulnois.

Tri sélectif des déchets ménagers

Remarque : tous produits portant ces signalétiques ne doivent en aucun cas être mis à la poubelle mais apportés en déchetterie ainsi que les produits suivants ; les produits de bricolage (peintures glycérophtaliques, essences, solvants...), le mercure, les bouteilles de gaz, les batteries et les huiles de vidange.



Déchetterie de Château-Salins

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9 à 12 heures	14 à 17 heures
Mardi	9 à 12 heures	14 à 17 heures
Mercredi	9 à 12 heures (de 7h00 à 9h00 pour les artisans et commerçants uniquement)	14 à 17 heures
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	9 à 12 heures	14 à 17 heures
Samedi	9 à 12 heures	14 à 17 heures

Voirie

Rappel - Stationnement voiture

Pour la sécurité des piétons, il est demandé aux automobilistes de respecter strictement le code de la route en évitant tous les stationnements gênants et interdits.

Les trottoirs uniquement aux piétons !!

Dans les lotissements notamment on invite les automobilistes à utiliser les parkings plutôt que le stationnement sur les trottoirs.

A propos de nos amis les animaux

Il est rappelé aux habitants que la divagation des chiens est interdite.

Une attention toute particulière devrait être portée sur la propreté de l'environnement et veiller à ce que les excréments ne viennent souiller nos rues ou les places publiques.



RAPPEL : Obligation de déclarer les chiens dangereux

La loi du 6 janvier 1999 complétée par l'arrêté du 27 avril 1999 et du 29 décembre 1999 impose à tout propriétaire de déclarer en mairie la détention d'un chien relevant de la **première catégorie (chien d'attaque)** et de la **deuxième catégorie (chien de garde et de défense)**.

Le déclarant est tenu de renseigner une fiche spécifique avec les coordonnées précises du propriétaire ou du détenteur de l'animal ainsi que l'âge, le sexe et le type de chien.

Espace chambre mortuaire

La commune invite les usagers à n'utiliser que les installations sportives, court de tennis, plateau omnisports, gymnase. Et par respect pour les personnes venant se recueillir, il est interdit de jouer autour de la chambre funéraire.

Ouverture de l'aire de jeux

En attendant la pose d'un portail pour règlementer l'accès de l'aire de jeux, la commune envisage l'accès libre avec le respect des consignes suivantes que je vous invite à suivre:

Il faut respecter la destination spécifique de chaque espace de jeux notamment pour l'âge des pratiquants.

- Jeux de ballon à l'intérieur du multisport
- Roller, skate, vélo (bmx) sur l'air de skate
- etc...



Il faut respecter toutes les plantations.

Elles ont pour but de créer un écrin de verdure et une séparation végétale entre les différents espaces de jeux.



Il n'y a aucun espace pour le cyclo-cross.

L'accès du vélo est strictement interdit. Seul les BMX ont accès à l'aire de skate. Le rangement des vélos est prévu à l'extérieur de l'aire de jeux.



Respect de l'horaire de fermeture à 22h00

pour la tranquillité du voisinage

Le non-respect des consignes entrainera la fermeture jusqu'à la pose du portail et le dépôt d'une plainte en cas de dégradations volontaires.

Le Maire

Roland GEIS

Démarches d'urbanisme

REFORME DU PERMIS DE CONSTRUIRE

La réforme dite « du permis de construire » entrera en application **le 1er octobre 2007**.

Elle vise notamment :

- à clarifier le droit de l'urbanisme en réduisant le nombre de types d'autorisations et en précisant leur champ d'application,
- à simplifier les procédures et à améliorer la sécurité juridique pour les collectivités et les citoyens.

Le lieu de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme reste la mairie où seront effectués les travaux.

*Il est donc conseillé aux demandeurs, avant de déposer un dossier, de se renseigner auprès des services communaux sur la procédure à retenir (**déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir**) et sur les modalités d'élaboration des dossiers correspondant :*

- une Déclaration préalable pour les 4 régimes de déclarations antérieures (constructions qui créent entre 2 et 20 m² de SHOB, ravalement, modification extérieur de l'aspect d'un bâtiment, piscine, changement de destination d'un bâtiment)
- Un Permis de construire pour les constructions neuves de plus de 20 m² de SHOB
- Un Permis d'aménager pour les lotissements, les campings, les aires de sports et de loisirs
- Un Permis de démolir pour les secteurs protégés (ex. : périmètres de protection des monuments historiques)

La gestion des délais

Le code de l'urbanisme définit des délais de droit commun pour chaque procédure :

- 1 mois pour les déclarations préalables,
- 2 mois pour les permis de construire (maison d'habitation) et les permis de démolir,
- 3 mois pour les autres permis

Une majoration de 1 mois pour les déclarations préalables et de 4 mois pour les permis est à ajouter à ces délais pour consultation du Service Architecte des Bâtiments de France, en périmètre de protection d'un monument historique.

Ce délai de droit commun pourra être prolongé dans des cas bien définis. Toutefois, la prolongation du délai par l'autorité compétente (maire ou préfet) devra être notifiée au demandeur par lettre recommandée avec accusé de réception impérativement dans un délai d'un mois à compter de la réception du dossier en mairie afin que celle-ci soit opposable.

Si à l'issue du délai de droit commun éventuellement prolongé, le demandeur n'a pas reçu de décision écrite de l'autorité compétente sur la suite donnée à son projet, la non-réponse vaudra accord tacite sauf exceptions limitées précisées dans le code.

**Attention ! les délais courent à partir du moment où le dossier est réputé complet.
Les demandes déposées avant le 1er octobre demeurent soumises aux règles antérieures à la réforme.**

Numéros d'urgence

Médigarde	Tél 0.820.33.20.20 (secteur de la Seille)
Samu	Tél.15
Pompiers	Tél.18 ou 112
Police	Tél.17
Centre anti-poison	Tél.03.83.32.36.36

> Tous les numéros d'urgence, n° spéciaux sont indiqués dans les « Pages blanches » de l'annuaire en page 1 et dans les « Pages jaunes » en page 2.

> De nombreuses organisations nationales sont indiquées dans les pages jaunes en page 2, les infos administratives sont notées dans les pages jaunes en pages 19 à 26.

Médecins et pharmacies de garde

Numéros de Téléphone

Pharmacie RICHARD : Delme	Tél : 03.87.01.30.12
Pharmacie KRAFT / LAMBINET : Brin sur Seille	Tél : 03.83.31.60.03
Pharmacie METZINGER PAVOZ : Vic sur Seille	Tél : 03.87.01.10.12
Pharmacie LEJEUNE : Château-Salins	Tél : 03.87.05.10.30
Pharmacie BOHN et PETIT : Champenoux	Tél : 03.83.31.62.99

Calendrier des pharmacies de garde

Janvier		Février		Mars	
du 5 jan 18h au 12 jan 18h	Brin-sur-Seille	du 2 fév 18h au 9 fév 18h	Vic-sur-Seille	du 1 mars 18h au 8 mars 18h	Château-Salins
du 12 jan 18h au 19 jan 18h	Delme	du 9 fév 18h au 16 fév 18h	Brin-sur-Seille	du 8 mars 18h au 15 mars 18h	Champenoux
du 19 jan 18h au 26 jan 18h	Champenoux	du 16 fév 18h au 23 fév 18h	Delme	du 15 mars 18h au 22 mars 18h	Brin-sur-Seille
du 26 jan 18h au 2 fév 18h	Château-Salins	du 23 fév 18h au 1 mars 18h	Vic-sur-Seille	du 22 mars 18h au 29 mars 18h	Delme
				du 29 mars 18h au 5 avril 18h	Champenoux

Mars	
du 5 avril 18h au 12 avril 18h	Château-Salins
du 12 avril 18h au 19 avril 18h	Vic-sur-Seille
du 19 avril 18h au 26 avril 18h	Brin-sur-Seille
du 26 avril 18h au 3 mai 18h	Delme

Médecins de garde

(Astreintes de 20h00 à 8h00 et week-end)

Docteur LAMBERT	Tél : 03.87.01.33.63
Docteur BORD	Tél : 03.87.01.33.63
Docteur GIACOMUZZI (Solgne)	Tél : 03.87.57.72.76
Docteur LAUVRAY	Tél : 03.87.01.36.17
Docteur MAISSE	Tél : 03.87.01.36.17

Horaires de consultation des Médecins du secteur de Delme

Docteur BORD – Docteur LAMBERT

Consultations sur rendez-vous uniquement, les matins de 8h00 à 12h00, les après-midi de 14h00 à 19h00 du lundi au vendredi, le samedi matin sur rendez-vous en alternance.

Jours de Consultation	Matin de 8h00 à 12h00	Après-midi de 14h00 à 19h00
Lundi	Dr. BORD	Dr. LAMBERT
Mardi	Dr. LAMBERT	Dr. BORD
Mercredi	Dr. LAMBERT	Dr. LAMBERT
Jeudi	Dr. BORD	Dr. BORD
Vendredi	Dr. LAMBERT	Dr. BORD
Samedi	En alternance le matin	

Visites à domicile : en dehors des heures de consultation.

Docteur Giacomuzzi à Solgne :

Les matins de 9 h 00 à 11 h 00, les après-midi de 17 h 30 à 19 h 00, du lundi au vendredi, le samedi matin sur rendez- vous.

Docteur Lauvray - Docteur Maisse :

Les matins, du lundi au vendredi, sans rendez-vous de 9 heures à 11 heures 30, le samedi matin sur rendez-vous en alternance.

Les après-midi sur rendez-vous de 14 h à 19 h. (vendredi après-midi Dr LAUVRAY de 14 h 00 à 15h30 - Dr. MAISSE de 16h00 à 19h00). Visites à domicile : en dehors des heures de consultation.

Consultation en cabinet	Matin sans RV de 9h00 à 11h30	Après-midi sur RV de 14h00 à 19h00	
Lundi	Dr. LAUVRAY	Dr. MAISSE	
Mardi	Dr. MAISSE	Dr. LAUVRAY	
Mercredi	Dr. LAUVRAY	Dr. LAUVRAY	
Jeudi	Dr. MAISSE	Dr. MAISSE	
Vendredi	Dr. LAUVRAY	Dr. LAUVRAY de 14h00 à 15h30	Dr. MAISSE de 16h00 à 19h00
Samedi	Sur rendez-vous en alternance		

Planning des médecins du secteur Delme-Solgne 2er trimestre 2007

M	1-jan	Dr BORD	V	1-fév	Dr BORD	S	1-mars	Dr LAMBERT	M	1-avril	Dr LAUVRAY
Me	2-jan	Dr LAMBERT	S	2-fév	Dr GIACOMUZZI	D	2-mars	Dr LAMBERT	Me	2-avril	Dr LAMBERT
J	3-jan	Dr GIACOMUZZI	D	3-fév	Dr GIACOMUZZI	L	3-mars	Dr MAISSE	J	3-avril	Dr GIACOMUZZI
V	4-jan	Dr BORD	L	4-fév	Dr MAISSE	M	4-mars	Dr LAUVRAY	V	4-avril	Dr BORD
S	5-jan	Dr MAISSE	M	5-fév	Dr LAUVRAY	Me	5-mars	Dr LAMBERT	S	5-avril	Dr LAUVRAY
D	6-jan	Dr MAISSE	Me	6-fév	Dr LAMBERT	J	6-mars	Dr GIACOMUZZI	D	6-avril	Dr LAUVRAY
L	7-jan	Dr MAISSE	J	7-fév	Dr GIACOMUZZI	V	7-mars	Dr BORD	L	7-avril	Dr MAISSE
M	8-jan	Dr LAUVRAY	V	8-fév	Dr BORD	S	8-mars	Dr GIACOMUZZI	M	8-avril	Dr LAUVRAY
Me	9-jan	Dr LAMBERT	S	9-fév	Dr MAISSE	D	9-mars	Dr GIACOMUZZI	Me	9-avril	Dr LAMBERT
J	10-jan	Dr GIACOMUZZI	D	10-fév	Dr MAISSE	L	10-mars	Dr MAISSE	J	10-avril	Dr GIACOMUZZI
V	11-jan	Dr BORD	L	11-fév	Dr MAISSE	M	11-mars	Dr LAUVRAY	V	11-avril	Dr BORD
S	12-jan	Dr BORD	M	12-fév	Dr LAUVRAY	Me	12-mars	Dr LAMBERT	S	12-avril	Dr LAMBERT
D	13-jan	Dr BORD	Me	13-fév	Dr LAMBERT	J	13-mars	Dr GIACOMUZZI	D	13-avril	Dr LAMBERT
L	14-jan	Dr MAISSE	J	14-fév	Dr GIACOMUZZI	V	14-mars	Dr BORD	L	14-avril	Dr MAISSE
M	15-jan	Dr LAUVRAY	V	15-fév	Dr BORD	S	15-mars	Dr MAISSE	M	15-avril	Dr LAUVRAY
Me	16-jan	Dr LAMBERT	S	16-fév	Dr BORD	D	16-mars	Dr MAISSE	Me	16-avril	Dr LAMBERT
J	17-jan	Dr GIACOMUZZI	D	17-fév	Dr BORD	L	17-mars	Dr MAISSE	J	17-avril	Dr GIACOMUZZI
V	18-jan	Dr BORD	L	18-fév	Dr MAISSE	M	18-mars	Dr LAUVRAY	V	18-avril	Dr BORD
S	19-jan	Dr LAUVRAY	M	19-fév	Dr LAUVRAY	Me	19-mars	Dr LAMBERT	S	19-avril	Dr GIACOMUZZI
D	20-jan	Dr LAUVRAY	Me	20-fév	Dr LAMBERT	J	20-mars	Dr LAUVRAY	D	20-avril	Dr GIACOMUZZI
L	21-jan	Dr MAISSE	J	21-fév	Dr GIACOMUZZI	V	21-mars	Dr LAUVRAY	L	21-avril	Dr MAISSE
M	22-jan	Dr LAUVRAY	V	22-fév	Dr BORD	S	22-mars	Dr LAUVRAY	M	22-avril	Dr LAUVRAY
Me	23-jan	Dr LAMBERT	S	23-fév	Dr LAUVRAY	D	23-mars	Dr LAUVRAY	Me	23-avril	Dr LAMBERT
J	24-jan	Dr GIACOMUZZI	D	24-fév	Dr LAUVRAY	L	24-mars	Dr LAUVRAY	J	24-avril	Dr GIACOMUZZI
V	25-jan	Dr BORD	L	25-fév	Dr MAISSE	M	25-mars	Dr LAUVRAY	V	25-avril	Dr BORD
S	26-jan	Dr LAMBERT	M	26-fév	Dr LAUVRAY	Me	26-mars	Dr LAMBERT	S	26-avril	Dr MAISSE
D	27-jan	Dr LAMBERT	Me	27-fév	Dr LAMBERT	J	27-mars	Dr GIACOMUZZI	D	27-avril	Dr MAISSE
L	28-jan	Dr MAISSE	J	28-fév	Dr GIACOMUZZI	V	28-mars	Dr BORD	L	28-avril	Dr MAISSE
M	29-jan	Dr LAUVRAY	V	29-fév	Dr BORD	S	29-mars	Dr BORD	M	29-avril	Dr LAUVRAY
Me	30-jan	Dr LAMBERT				D	30-mars	Dr BORD	Me	30-avril	Dr BORD
J	31-jan	Dr GIACOMUZZI				L	31 mars	Dr MAISSE	J		

Médecins du secteur de la Seille



Nouveau service télématique :

Mise en place à partir du 1er janvier 2005 d'un service MEDIGARDE au 0.820.33.20.20 avec un médecin régulateur pour couvrir les heures de garde.

En cas d'urgence faites le 15

Médecin	Secteur	Téléphone	Médigarde
Docteur REMY	Aulnois sur Seille	03.87.01.35.52	Tous les jours de 20h00 à 8h00, le samedi de 13h00 à 20h00 et le dimanche de 8h00 à 20h00 Tél : 0.820.33.20.20
Docteur BERMONT			
Docteur DEFAUX	Nomeny	03.83.31.31.28	
Docteur FLOCARD		03.83.31.41.49	
Docteur JEHL			

Autres professions médicales ou paramédicales

Spécialités				
Chirurgien-dentiste	Docteur Sébastien ALBOU	Delme	03.87.01.30.13	Sur rendez-vous.
Kinésithérapeute	M. Jean SCHLOSSER	Delme	03.87.01.32.69	Sur rendez-vous
Orthophoniste	Mme Carine POHL	Delme	03.87.01.34.74 Ou 06 11 42 68 28	Sur rendez-vous
Clinique vétérinaire du Saulnois	M. Claude CORSAINT Madame Emilie MASUREL	Delme médecine, chirurgie, radiologie, échographie, hospitalisation	03.87.01.41.41	- de jour (sur RV conseillé), - de nuit, - dimanches et jours fériés, - urgences
Soins à domicile	Mme Laurence CHARPENTIER	Infirmière libérale à Delme	03.87.01.31.27 06.08.69.35.55	
	Mme Elisabeth CHONE	Infirmière libérale à Oron	03.87.01.92.28	
	M. François BARBIER	Infirmier libéral à Delme, (ancienne poste)	03.87.01.42.43	
Pédicure Podologue	M. Edouard DA COSTA	Soins à domicile, soins sur RV,	03.87.86.40.26 ou 06.18.41.36.40	Tous les jours de 9h00 à 18h00 fermé le lundi
Ambulances Marsal	Agence de Delme		03.87.01.40.00	

SERVICES PUBLICS

BUREAU DE POSTE DE DELME

Receveur : M. Gérard WERNER

Adresse : Rue Maurice Vautrin

Téléphone : 03.87.01.31.31

Heures d'ouvertures :

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30
de 14h00 à 16h30

Le samedi de 9h00 à 11h30

Heures de levée à la poste :

Du lundi au vendredi à 15h

Le samedi à 11h30

Heures de levée des boîtes aux lettres :



8h30 du lundi au samedi

rue Nassoy, place de la République, lotissement les Acacias et Mairie.

TRESORERIE DE DELME

Percepteur : Mme DE SANTIS nous quitte pour Dieuze le 31 janvier 2008

M. MATHIS assurera la relève à compter du 1er février 2008

Adresse : 42, rue du Général Nassoy

Téléphone : 03.87.01.30.23 Fax : 03.87.01.36.87

Heures d'ouverture

Les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 11h45 et de 13h00 à 15h45

BUREAU FERMÉ AU PUBLIC LES MERCREDIS ET VENDREDIS

Banques

CREDIT AGRICOLE

De mardi à vendredi

matin : 9h00 à 12h30

Après midi : 14h00 à 18h00

Le samedi

matin : 9h00 à 12h30

après midi : 14h00 à 16h15

Tél : 0.892 70 06 58

fax : 03.87.01.38.62



B.P.L.

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

Les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 13h30 à 18h00
uniquement sur rendez-vous.

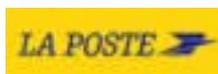
Tél : 0.820.33.70.18



LA POSTE

Tous les jours, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30
et de 14h00 à 16h30.

Le samedi de 9h00 à 11h30



Tél. receveur conseiller financier : 03 87 01 31 31

Tél. renseignements : 03 87 01 31 30

C.I.A.L. :

Lundi et vendredi matin, prendre contact par téléphone pour rendez-vous et visite à domicile

Tél. : 03.87.05.21.90



GROUPAMA :

Du mardi du samedi de 8h30 à 12h00

20 rue du Général Nassyoy

Tél: 0.810. 749. 475

Fax : 03.87.01.40.72



Permanences

A.M.A.P.A (Association Mosellane
d'Aide aux Personnes Agées)

Siège social AMAPA

32, avenue de la Liberté

57050 Le Ban St Martin

Tél. : 03.87.31.72.72



Accueil du public

- à **Delme** chaque 3^{ème} jeudi du mois de
15h00 à 16h00 en mairie
21 février et 20 mars

- à **Château-salins**, 8 avenue Napoléon 1er
du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et
de 13h30 à 17h15 (Tél. :03.87.05.22.91)

C.R.A.V.

Caisse Régionale
d'Assurance Vieillesse
de Strasbourg

6 rue de Metz à Château Salins



Tél RV 0 825 05 42 09

Le 1er et 3^{ème} mercredi de chaque mois.
Après midi accueil libre de 13h30 à 16h et sur
rendez-vous les mêmes jours de 9h00 à 12h00

C.A.L.M.

Centre d'Amélioration du Logement de la
Moselle

Adresse siège : 9, rue du Grand Cerf
57000 METZ

Tél RV 03.87.75.92.20 (demander M. BORT)

Objectifs :

Amélioration de l'habitat, rénovation du patrimoine, possibilités de primes ou subventions ANAH, État, etc....

Permanences

- À Delme, pas de permanence au cours du premier trimestre 2008

- A Château-Salins 6 rue de metz
uniquement le 7 février 10h30 à 12h00

Artisanat – Emploi

Charte Intercommunale du Saulnois



Les permanences dans tous les chefs lieu de canton assurées par le Conseil économique local Claude FETIQUE seront organisées uniquement sur rendez-vous :

Soit à la mairie de Delme ou de Château-Salins

Pour ce faire, vous pouvez joindre notre plateforme téléphonique au 0820 857 057 ou directement le 03.87.03.20.33 / 06.33.18.17.93

...



A.N.P.E.

Dans l'attente d'une prochaine réouverture à Delme (tous les mardi de 9h00 à 11h30) on vous invite à vous rendre aux permanences de Château Salins, tous les mercredi de 9h00 à 11h30
tél : 03.87.05.62.70



Entretien préalable au licenciement

La liste des personnes habilitées à assister, sur sa demande, un salarié lors de l'entretien préalable à son licenciement, en l'absence d'institutions représentatives du personnel de l'entreprise, a été modifiée par arrêté du 10 août 2000 et peut être consultée en mairie. Cette liste est également accessible par l'intermédiaire du serveur télématique de la Préfecture.

Pour accéder à cette rubrique 3615 PREF57

P.A.I.O.

Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation de Metz Campagne

Structure d'accueil des Jeunes de 16 à 25 ans
Tél. : 03 87 20 02 20

Permanences à la médiathèque
sur rendez-vous:

Les mardis 5 février, 4 mars, 1 avril, de 14h00 à 16h00 au 1^{er} étage de la médiathèque de Delme

Mission de la PAIO :

Accueillir tout jeune à la recherche d'une formation et/ou d'un emploi.

Aider à définir une orientation professionnelle

Assister le demandeur à la construction d'un parcours personnalisé d'insertion

Chaque jeune est suivi par une conseillère technique.

Contact téléphonique

Tous les jours de 8h00 à 17h00 (sauf samedi) avec une conseillère technique

Sur rendez-vous À Montigny les Metz

66, rue de Pont à Mousson (en face de la salle Europa).

Accès par bus TCRM : 1/21/31.

ACCES

Association communale et cantonale pour l'emploi et la Solidarité (ACCES):

Reconnue pour le sérieux et la qualité de ses prestations, ACCES propose depuis près de 20 ans différents services par le biais de la mise à disposition de personnel.

Avoir recours à notre Association, c'est faire travailler des demandeurs d'emploi, mais c'est aussi bénéficier d'une main-d'oeuvre flexible et autonome à moindre coût et dont les interventions sont très variées:

- Employé de maison
- Repassage
- Garde d'enfant (pour les enfants de plus de 3 ans)
- Aide au jardinage (bechage, débroussaillage, entretien du jardin...)
- Petit bricolage et petites réparations (peinture, maçonnerie, tapisserie...)
- Emplois administratifs
- Nettoyage
- Espaces verts
- Bâtiment et travaux publics
- Agent de service (cantine, hôtellerie...)
- Conducteur de véhicules

Les interventions D'ACCES s'étendent sur le secteur de Château-Salins, Dieuze, Delme, Vic sur Seille, Albestroff auprès des particuliers, des collectivités, des associations et des entreprises.

De plus, les utilisateurs sont libérés de toutes les démarches administratives consécutives à l'utilisation de nos intervenants (déclaration unique d'embauche, salaire, charges sociales, retraite ...) puisqu'elles sont traitées par l'équipe d'encadrement de notre Association.

Nos tarifs s'alignent en fonction de l'évolution de SMIC (8.44€ brut de l'heure depuis le 1er juillet 2007), ce qui représente un coût horaire (indemnités congés payés et charges sociale comprises) :

- de 12,57 € pour les particuliers, au titre des emplois familiaux (avec réduction d'impôts plafonnée à 50 %)
- de 13,96 € pour les collectivités, les associations et les entreprises

Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au **03-87-05-19-79**

ACCES - Association Intermédiaire
cour de l'hôtel de Ville
4 bis Bd Joffre
57170 Château-Salins

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Justice

CIFF - CIDF

Centre d'information Féminin et Familial
Centre d'information Droits de la Femme

Tél: 03.87.76.03.48
idem

Fax : 03.87.76.31.79

SAV

Service d'Aide aux victimes de Metz

Tél : 03.87.76.91.21

Fax : 03.87.76.31.79

Adresse des 2 associations

Présidente Claire FRANCFORT

Adresse : 2 rue du Haut de Sainte Croix 57000 Metz

Email : ciff-cidf.metz@wanadoo.fr

Objectifs : vous désirez connaître vos droits...

Droit de la famille, Droit social, Droit du travail

Ces permanences visent à informer les victimes d'infractions pénales de leurs droits et à les aider dans leurs démarches ; elles visent également à répondre à un besoin d'information direct du public en matière de droit de la famille (mariage, filiation, divorce, pension alimentaire...) et de droit social (réglementation du travail, prestations familiales).

Permanence gratuite du CIFF-CIDF/Service d'aide aux victimes

permanence à Thionville Tél: 03.82.54.83.20

permanences au tribunal d'Instance de Château-Salins de 14h à 16h:

7 et 21 janvier

4 et 18 février

3 et 17 mars

14 avril

Conciliateur de justice

Monsieur Michel PARDONNET, conciliateur de justice dans le ressort du Tribunal d'Instance de CHATEAU-SALINS pour le canton de DELME assurera une permanence à la Mairie de Delme, le premier lundi de chaque mois de 9h00 à 11h30.

En dehors de ses permanences, le conciliateur peut être touché par téléphone au numéro suivant :

Tél. 06.70.19.15.21

Rôle du conciliateur

Il s'efforce de rechercher une solution de compromis respectant les intérêts de chacun, les vôtres et ceux de votre adversaire.

Formalités

Aucune formalité particulière n'est à effectuer. Le recours au conciliateur est entièrement gratuit. Il suffit de vous présenter ou de prendre rendez-vous.

Permanences à la Mairie de Delme

Le premier lundi de chaque mois

Lundi 4 février

Lundi 3 mars

Lundi 1 avril

Social

C.L.I.C. du Saulnois (Centre Local d'Information et de Coordination)

Le C.L.I.C. du Saulnois (Centre Local d'Information et de Coordination) en partenariat avec la Fédération Seniors Moselle, le Conseil Général et l'Etat, est chargé de notre commune.

C'est un lieu d'accueil gratuit, d'écoute et de dialogue, une structure d'information et de communication, de soutien psychologique, de conseil, d'aide à l'orientation.

Mission

Le C.L.I.C. du Saulnois a pour mission d'aider les personnes âgées et leurs familles dans toutes leurs démarches auprès des services publics et autres :

Santé, soutien à domicile (aide ménagère, garde à domicile, portage de repas, télé-assistance ...),

Établissements d'accueil, logement (amélioration de l'habitat...),

Retraites et pensions, conseil juridique, activités et loisirs.

Il est ainsi à leur écoute pour tenter de résoudre les petits problèmes de la vie de tous les jours qui pourraient les préoccuper.

Un agent de coordination est à votre disposition aux lieux suivants :

- À la Maison de Retraite les Acacias à Delme

Tel 03 87 01 38 84

Le 1^{er} mercredi de chaque mois de 10h00 à 11h00

- À l'Association Familiale de Vic-Sur-Seille

Tél. 03 87 05 91 37

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- À l'hôpital d'arrondissement de Château-Salins

Tél. 03 87 01 38 84

Le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9h00 à 11h00

Structures pour plus de 60 ans

Responsable : Mlle Jakubiak

Adresse : HOSPITALOR Maison de Retraite « Les Acacias »
57590 Delme
Tel : 03 87 01 38 84

Si vous avez plus de 60 ans et si vous cherchez une structure pouvant vous accueillir à la journée, la Maison de Retraite « Les Acacias » de DELME met à votre disposition ces services.

L'accueil de jour

Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

L'établissement vous accueillera dans ses locaux, où vous pourrez prendre le repas de midi, le goûter et participer aux diverses activités.

Portage de repas à domicile

Le portage de repas est destiné aux personnes de 60 ans et plus.

Les repas de midi sont confectionnés par HOSPITALOR.

Les repas de midi peuvent être servis tous les jours de la semaine, une ou plusieurs fois par semaine, dimanches et jours fériés compris.

Le prix est de 7,90 € le repas (semaine, dimanche et jour férié).

La facturation des repas est adressée à chaque personne en fin de mois. Des aides sont possibles en fonction des ressources de la personne.

Centre médico-social

Coordonnées :

1, place de la République à Delme
Tél. 03 87 01 36 71 Fax. 03 87 01 36 15

Secrétariat : Mme FELTIN

Assistante sociale : Mme Masson

Aide, conseils, soutien administratif et éducatif :

sur rendez vous : permanence le mardi et le vendredi de 9h30 à 12h00.

En cas d'urgence, possibilité de rendez vous en dehors de la permanence.

Visite à domicile.

Infirmière-puéricultrice : Mme Chaudron
sur rendez vous: pesée ou visite à domicile

Consultation de pédiatrie:
au centre médico-social à Château Salins
8 rue Napoléon 1er
entrée C
Tél : 03.87.05.10.08

Sage-femme : Mme HENRY

Sur rendez vous : Consultation et visite à domicile.
Tél : 03.87.86.92.02

Centre de secours de Delme



Le chef de centre, les officiers, sous-officiers, caporaux et sapeurs remercient toute la population pour l'accueil qui leur a été fait lors de leur tournée des calendriers.

Dates des manœuvres:

Dimanche 20 janvier 8h00 fonctionnement CIS
Dimanche 10 février 8h00 Ascenseur puis guidage et retournement des engins
Dimanche 9 mars 8h00 Manœuvres combinées, établissements et manipulation des pompes.
Dimanche 13 avril 8h00 LSPCC

Date des FMA :

La formation de maintien des acquis se déroulera les vendredis à partir de 20h00 pour chacune des équipes aux dates suivantes :

	équipe 2	équipe 3	équipe 1
FMA RCP/DSA	01/02/08	08/02/08	15/02/08
FMA avec médecin	22/02/08	29/02/08	07/03/08
FMA détresse vitale	14/03/08	21/03/08	28/03/08
FMA hydraulique	04/04/08	11/04/08	18/04/08
FMA les bilans	25/04/08	02/05/08	09/05/08
FMA TOPSR	16/05/08	23/05/08	30/05/08

Pour l'année 2007, le C.I.S. Delme a effectué 273 interventions.

Pyramide-Est CAP-Emploi Moselle

Vous êtes reconnu travailleur handicapé ou vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi des personnes handicapées. Pyramide-Est CAP-Emploi Moselle peut vous aider dans votre recherche d'emploi ou de formation professionnelle.

Les permanences assurées par Mme Borina TOSCANO sont actuellement suspendues.



Afin de fixer rendez-vous, vous pouvez appeler Pyramide-Est au 03.87.75.93.73

Lors du rendez-vous, veuillez vous munir de votre C.V. et du titre de bénéficiaire (COTOREP ou M.D.P.H.)

Activités sportives

Activités du Dojo de Delme

Président : M. Jean-Pierre MALHOMME

Tél. : 03.87.01.35.30

Secrétaire : Mlle Stéphanie MALHOMME

Trésorerie Mme Christelle LUCHS

Site Internet : <http://judoclub.delme.free.fr>

E-mail : judoclub.delme@free.fr

Eveil Judo : M. Jean-Pierre Malhomme

Début des cours le mercredi 19 septembre 2007

- Les mercredis scolaires pour les enfants de maternelle (4 / 5 ans) nés en 2002-2003
de 9h15 à 10h00

Licence 30€ et cotisation 25€/trimestre.

Judo : Mlle Stéphanie Malhomme

Tél : 06.88.95.82.28

- Les mercredis scolaires pour les enfants à partir du CP
de 14h00 à 15 h00 (6 - 8 ans)

de 15h00 à 16h30 (8 ans et plus).

Licence 30€ et cotisation 28€ par trimestre (dégressif si plusieurs enfants)

Moniteur REBOIS Serge

Jujitsu : M. Michel Houot (Tél : 03.87.01.41.79)

M. Sylvain Sirjacques (Tél : 03.87.01.39.24)

Reprise et inscription vendredi 21 septembre

Les vendredis de 19h à 21h pour adultes et adolescents

Licence 30€ et cotisation 30€ par trimestre

Kung-fu vietnamien : M. Jean-Pierre Malhomme

Reprise et inscription le mercredi 12 septembre

Les mercredis de 17h30 à 19h00 pour les enfants

de 19h à 21h pour adultes et adolescents

Licence 24€ et cotisation 28€ / trimestre pour enfants

cotisation 30€ / trimestre pour adulte

Moniteur TAMBI Matt

Baby Kung-fu : M. David Minouflet

Tél : 03.87.01.33.22

Début des cours mardi 11 septembre

Les mardis de 17h30 à 18h30

Licence 24€ et cotisation 25€ / trimestre

Gym'Tonic : Annick Gaudry

Tél : 03.87.01.35.04

Sylvianne Malhomme

Tél : 03.87.01.35.30

Reprise et inscription mardi 11 septembre

Les mardis de 20h à 21h

Cotisation 30€/ trimestre (assurance incluse)

Entente Football Delme-Solgne

Président : M. Cédric MANGIN

Résponsable des catégories jeunes : Anthony Challouette

Les équipes seniors et jeunes de l'EFDS vont reprendre le chemin des filets en ce début d'année pour les adultes et début février pour les jeunes.

Nous attendons une révolte de l'équipe B, qui pointe à la dernière place de son groupe, de façon à éviter la descente d'une division. Quant à l'équipe A elle doit reprendre le championnat très sérieusement et effectuer une deuxième partie de saison plus régulière de façon à réintégrer le milieu de classement. L'équipe C est 4ème de son groupe à la mi championnat.

Nos équipes de jeunes à 11, -13 ans, -15 ans et - de 18 ans, sont un peu à la traîne dans leurs groupes respectifs. Mais elles sont composées de nombreux joueurs 1ère année ce qui laisse présager d'une seconde partie de championnat plus prolifique.

Quant aux équipes de foot réduit, elles effectueront quelques tournois en salle en cette fin de mois de janvier avant de réintégrer de nouveaux groupes de championnat début mars. Nos regards se tourneront encore une fois vers notre équipe benjamin qui tentera de conserver le niveau honneur qui est le sien depuis 2 saisons maintenant.

Enfin, comme depuis 2 ans, nous préparons notre déplacement chez nos amis bretons de St-Pabu où nous essayons une nouvelle fois de remporter le challenge du meilleur club du tournoi.

Contact :

Équipes seniors : Cédric Mangin 06.82.62.76.33

Équipes jeunes : Anthony Challouette 06.79.49.98.01

Manifestations :

fin février : soirée moules-frites à solgne

1er mai : brocante et fête de la pleurote à Delme

Foyer Rural

Le détail de toutes les animations sportives du foyer rural : (voir livret des activités saison 2007/2008)

- **Badminton** : Frédéric François Tél : 03.87.01.87.72

les mercredis de 20h à 22h au gymnase

tarif 20€ à l'année

- **Handball** : Carole Huguard-Larriere Tél : 06.62.73.80.75

Les mercredis de 18h30 à 19h30 pour les - 12 ans au gymnase

Les jeudis de 18h30 à 19h30 pour les 12 - 15 ans au gymnase

Tarif : 10€ / trimestre

- **Gymnastique d'entretien** : Brigitte Thalmann Tél : 03.87.01.34.48

Les mardis de 14h à 15h au dojo

tarif : 25€/ trimestre

- **Yoga** : Monique Gudin Tél : 03.87.01.35.31

Les vendredis de 20h à 21h15 au centre culturel

Tarif en fonction du nombre d'inscrits

- **Piscine** : Audrey Gudin Tél : 03.87.0193.72

Les mardis départ 15h17 retour 20h piscine de Belletanche

Tarif : 5 € par séance bus + entrée
30 € pour une année de cours
1ère séance le 25 septembre 2007, dernière séance le 28 mai 2008

- **Danse de société** : Sylviane Malhomme Tél : 03.87.01.35.30
Les jeudis de 20h30 à 21h30 au centre culturel
Tarifs : niveau débutant 14 séances 73€ par personne
niveau avancé 8 séances 36€ par personne
pour les 2 niveaux tarif préférentiel 94€ par personne

- **Jazz - Dance** : Sylviane Malhomme Tél : 03.87.01.35.30
Les jeudis de 17h à 18h pour les 4 - 6 ans au centre culturel
Les jeudis de 18h à 19h pour les 6 - 10 ans au centre culturel
Les jeudis de 19h à 20h pour les confirmés au centre culturel
Tarifs : 34€ pour le 1er trimestre et 30 € pour chaque trimestre suivant.

- **Claquettes** : Sylviane Malhomme Tél : 03.87.01.35.30
Les lundis de 20h30 à 21h30 au centre culturel
Tarif : 44€ pour le premier trimestre, 40€ pour chaque trimestre suivant

- **Tir à l'arc** : Jean Claude Venck Tél : 03.87.01.31.95
Les vendredis 19h à 20h30 pour les jeunes à partir de 9 ans au gymnase
Les vendredis 20h30 22h30 pour les adultes au gymnase
Tarifs : 15€ / trimestre pour les - de 14 ans
23€ / trimestre pour les + de 14ans

Activités socio-éducatives

Foyer Rural

Président : **M. Frédéric FRANÇOIS**

Tél. : 03.87.01.93.72

Le foyer rural a édité un livret des activités pour la saison 2007/2008 dans lequel sont détaillées toutes les animations sportives et culturelles

Manifestation :

29 mars 2008 « Spécial » Enduro moto Val de Lorraine Classic

Cinéma :

8 janvier Les rois de la glisse
9 février A la croisée des mondes
16 février
26 avril

Activités:

Cirque et théâtre de rue : Claire Houot Tél : 03.87.86.10.62
Les vendredis de 17h30 à 19h30 au centre culturel
Tarifs à l'année : 40€ pour les petits et 80€ pour les grands

Musique - chant : Audrey Lavaud Tél : 06.88.73.46.63
Tous les mercredis entre 12h et 20h à la maison des associations
Tarifs selon l'atelier

Poterie : Liliane Koscher Tél : 03.87.01.32.12
Les jeudis de 14h à 16h et de 20h à 22h au centre culturel
Tarif : 4€ / séance

Conférences :

Thème central : la place de l'école dans la structuration de l'enfant

18 Janvier Les grandes étapes de la scolarité vécues par les parents et les ados
15 février Les nouvelles addictions chez l'enfant
14 mars L'enfant et la société de consommations
18 avril Les figures d'autorités

Des plaquettes d'informations avec le programme détaillé sont à votre disposition à la médiathèque de Delme

TAD (théâtre amateur delmois) :

samedi 2 et vendredi 8 février « LE SQUAT » de Jean Marie CHEVRET
samedi 5 et samedi 12 avril « LE SQUAT » de Jean Marie CHEVRET

Théâtre jeune :

Terres d'écueils, comédie musicale qui sera présentée au Gymnase aux vacances de printemps (avril)

Spectacles pour enfants:

20 janvier à 15h00 Le mini-cirque en pâte à modeler à la salle St Germain de Delme.
6 février à 15h00 Leçon de crêpes à la salle St Germain de Delme.

Contrat temps libre : (dossier d'inscription en mairie)

Président : Mlle Fatou CISSÉ

Tél. : 03.87.05.00.23 / 06.76.60.72.12

Accueil Périscolaire

- l'accueil du matin se fait de 7h30 à 8h30 : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- l'accueil du midi se fait de 11h30 à 13h30 avec repas à la maison de retraite pour les maternelles et au collège pour les primaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi
- l'accueil du soir de 16h30 à 18h30 : lundi, mardi, jeudi, vendredi

Mercredis récréatifs :

- accueil de 9h à 17h avec possibilité d'accueillir les enfants de 8h à 18h sur demande

Centre de loisirs en février :

- Séjour ski, à la Bresse du 16 au 23 février
- CLSH à Delme du 25 au 29 février sur le thème du Carnaval

Les enfants ne peuvent être acceptés qu'après présentation du dossier d'inscription obligatoire complet

Renseignements et inscription auprès de Fatou CISSÉ à la mairie de Delme

Bureau des foyers ruraux

33 rue Poincaré 57590 Delme Tél. bureau: 03.87.05.00.23

Tél. portable : 06.76.60.72.12

Coud'Pouce

Coud'Pouce
Présidente Catherine Pariselle
6 bis rue de l'abbaye
57590 Oriocourt
Tél : 03.87.01.33.46
E-mail : Association.coudpouce@wanadoo.fr



Soutien scolaire

Pour les primaires tous les jours de 16h45 à 17h45
- à la maison de retraite pour les CP, CE1, CE2
- au collège pour les CM1 et CM2

Pour les élèves du collège les mardi et jeudi de 17h à 18h au collège

Ateliers récréations parents enfants de 0 à 6 ans

L'occasion pour les parents de partager un temps privilégié avec l'enfant.
Des thèmes de discussion sont proposés : l'alimentation, sommeil, propreté, jouets...
Abonnement : 5€ / 5 séances
Tous les jeudis de 9h30 à 11h, au 6 bis rue de l'abbaye à Oriocourt
Adhésion annuelle 10€ obligatoire

Activités culturelles

Médiathèque Relais Intercommunale de Delme

Président de l'association : M. Didier THESE

Espace livres et espace informatique

Tél. commun : 03.87.01.39.91

Site Internet de la médiathèque : <http://mediathequedelme.fr>
Email espace livres : mediathequedelme@wanadoo.fr
Email espace informatique : salle-delme.multimedia@laposte.net

Animateurs :

Espace livres **Claire-lise MARQUES**

Espace informatique **Luc FRANÇOIS**

Ouverture au public	Espace Livres	Espace Informatique
Mercredi	10h - 12h 13h30 - 17h30	10h - 12h 13h30 - 17h30
Vendredi	16h - 17h30	16h - 17h30
Samedi	11h - 12h 13h30 - 16h	11h - 12h cours info 13h30 - 16h

..... cinq demi-journées sont consacrées aux écoles.....

Espace livres

Consultation et prêt de plus de 8000 livres, 400 vidéos, 300 audios, partitions, livres lus, périodiques, CDRoms...

La consultation des livres sur place est gratuite pour tous.

La durée de prêt des CD, K7, DVD et Cd-rom est de 2 semaines, celle des livres de 4 semaines.

Les lecteurs des communes adhérentes à l'association « Médiathèque-Relais-Intercommunale » bénéficient d'un tarif préférentiel

Renouvellement de livres le 22 janvier à la BDP

Renouvellement des audio-vidéo-cd-rom le 27 mars 2008

La médiathèque vous propose du 4 au 17 février l'exposition « Xocourt, histoire d'un village ».

Dans le cadre de l'intercommunalité, la médiathèque a invité la commune de Xocourt à rééditer l'exposition qui s'est déroulée un week end d'octobre 2007 sous la responsabilité de M. CHOIGNOT. Au vu de son succès nous avons le plaisir d'accueillir cette exposition pour une période de deux semaines à l'espace informatique.

Vous plongerez dans l'histoire de Xocourt, de l'antiquité à nos jours avec photos, vidéo et documents d'époque.

L'exposition sera visible gratuitement aux horaires d'ouverture de la médiathèque ainsi que lundi, mardi et dimanche 4-5-10 et 11-12-17 février 2008 de 14h à 17h.

Espace Informatique

Nous vous rappelons que nous bénéficions d'un accès internet très haut débit (18 Méga) avec possibilité de vous connecter en wifi avec votre matériel.

Pour les vacances de février l'espace informatique vous propose :

un atelier court métrage ayant pour thème la St Valentin (sur inscription à partir de 10 ans)

L'espace informatique de la médiathèque Intercommunale de Delme propose des cours particuliers payants :

- La photographie numérique
- La retouche d'image sur ordinateur (Photoshop CS 2)
- Initiation à la vidéo numérique (Adobe premiere element 2.0) et au maniement du caméscope
- Apprendre à utiliser internet
- Savoir se servir d'un traitement de texte et d'un tableur (Word et Excel, OpenOffice)
- Débuter avec son ordinateur.

Pour tout renseignement complémentaire ou prise de rendez vous s'adresser à l'animateur informatique de la médiathèque:

Tél : 03.87.01.39.91

E-mail: salle-delme.multimedia@laposte.net

**CENTRE D'ART CONTEMPORAIN
LA SYNAGOGUE DE DELME**



**TOUTE L'équipe du Centre d'art vous présente ses meilleurs vœux
pour cette nouvelle année 2008.**

**EXPOSITION EN COURS
Transitioners : Le producteur**



Le dimanche 13 janvier à 15h : Visite commentée de l'exposition

Le samedi 16 février à 11h : débat/ Brunch avec les artistes

L'exposition réalisée par Société Réaliste visible actuellement à la Synagogue et cela jusqu'au 17 février, présente sous le titre Transitioners : Le producteur, leur nouvelle collection. Transitioners fonctionne comme un bureau de tendances pour les transitions politiques à venir. Il transpose dans ce projet les principes du design prospectif, utilisé par les professionnels de la mode, dans le domaine politique, afin d'interroger la révolution comme catégorie centrale de la société occidentale.

Transitioners présente à la Synagogue de Delme ses tendances 2008, en s'appuyant sur les utopies du premier tiers du XIXe siècle et propose à qui voudra s'en emparer des outils visuels et sémantiques prêts à l'emploi : logotypes, nuanciers de couleurs, champs lexicaux, etc.

PROCHAINE EXPOSITION : 21 Mars àU 1ER JUIN 2008

Commissaires invités: LE BUREAU/
Peer to peer

Chaque année le centre d'art entend s'ouvrir aux regards extérieurs et à d'autres pratiques de l'exposition. Une invitation est faite à un commissaire, le temps d'une exposition carte blanche. En 2008, c'est le collectif Le Bureau/ qui a été sollicité.

Le bureau/ est un collectif de 7 commissaires indépendants qui s'est constitué en 2004. Ils réalisent chaque exposition selon un protocole précis qui infiltre la logique de la structure d'accueil (centre d'art, galerie indépendante, fondation...). Chaque projet réinvente le format classique de l'exposition. Le Bureau/ se définit lui-même comme "performer d'exposition, celui qui risque différentes images de l'œuvre, aussi bien qu'il les réalise".



HORS LES MURS

RENCONTRES À LINDRE-BASSE

Depuis 2002, le centre d'art gère un programme de résidence d'artistes dans l'ancien presbytère de Lindre-Basse, qui se situe au 10 bis rue des Cigognes à Lindre-Basse (1/2h de Delme). Nous organisons des rencontres avec les artistes à l'atelier-résidence. Ces rendez-vous sont gratuits et ouverts à tous.

NADIA LICHTIG

Première session 2008, du 4 février à fin avril

Ce qui surprend lors de la découverte du travail de Nadia Lichtig, jeune artiste allemande vivant à Paris, c'est sa capacité à multiplier les médiums et à les réunir subtilement dans des projets hybrides qui allient la dimension de l'installation, de la performance et du concert. Les propositions plastiques de Nadia Lichtig procurent à l'auditeur-spectateur des expériences méditatives et questionnent notre rapport à l'image et aux sons.

EDITIONS

Catalogue retrospectif

Début 2008, une publication retraçant les quatorze années d'activités du centre d'art, va être éditée. Cet ouvrage sera un outil précieux afin de valoriser les expositions passées et l'histoire de ce lieu si particulier.

CENTRE D'ART CONTEMPORAIN LA SYNAGOGUE DE DELME

33 rue poincaré 57590 Delme

tél 03 87 01 43 42 fax 03 87 01 43 14

cac.delme@wanadoo.fr www.cac-synagoguedelme.org

UCCADE

Pour le second exercice depuis sa renaissance, l'UCCADE a connu une année fertile en événements, en joies et en déceptions.

Le comité, renouvelé à l'assemblée générale, se compose de :

- Président : Michel François, hôtelier restaurateur (A la XIIe Borne) à Delme ;
- Vice-Président : Alain Metzger, artisan maçon à Fossieux ;
- Secrétaire : Angélique César, fleuriste à Delme ;
- Trésorière : Rachel Wirtz, responsable de banque à Delme ;
- Assesseurs :
- * André Antoni, hôtelier restaurateur (L'Auberge) à Delme ;
- * Fabrice Bazzara, boulanger pâtissier à Delme ;
- * Monique Birklé, tabac, presse, buraliste à Delme ;
- * Marie Muller, salon de coiffure à Delme ;
- * Dominique Nassoy, couvreur zingueur à Tincry ;
- * Nicole Obelliane, salon de coiffure à Delme ;
- * Richard Perrin, garagiste à Malaucourt sur Seille.

Les projets pour 2007/2008, sont dans les cartons et ne manquent pas d'attraits. Les activités réalisées en 2006/2007 sont toutes reconduites : la Saint-Valentin sera l'occasion d'offrir des fleurs aux clients, alors qu'un geste marquera de nouveau la Fête des Mères et la Fête des Pères. La participation de l'UCCADE à la Foire de Delme sera une nouvelle fois très importante et, on l'espère, remarquée.

Au préalable, une activité commerciale de fin d'année d'un niveau jamais atteint dans le Saulnois a marqué le passage de 2007 à 2008. L'opération « manège » était reconduite et les tickets étaient valables sur les quatre sites (Delme, Château-Salins, Dieuze et Vic-sur-Seille). En union avec l'Association de Coopération des Unions Commerciales du Saulnois un grand jeu, où les participants pouvaient gagner des bons d'achat, des coffrets de vins et des lots de sablés de Noël au « grattage » grâce à des billets remis par les enseignes participantes à leurs clients a égalé les actions menées dans de grandes villes comme Saint Avold et même surpassé ce qui était proposé sur Sarrebourg. Mais ces mêmes billets ont servi une seconde fois au « tirage » pour attribuer au super chanceux du secteur, une magnifique Twingo 2 offerte par les différentes Unions Commerciales du Saulnois. La gagnante est Mme Antoinette Belemo de Béning lès Saint Avold, ce qui prouve l'attractivité du commerce du Saulnois bien au-delà de sa zone géographique.

Les commerçants et artisans du Delmois espèrent que les enfants ont passé d'excellents moments sur le manège, bien que certains riverains n'ont pas apprécié la musique qui accompagnait les tours des petits chevaux de bois. Qu'ils soient remerciés de leur tolérance, mais le plaisir des petits vaut bien un petit sacrifice.

Il me reste à vous présenter, en mon nom, au nom de tout mon comité, au nom de tous nos adhérents et, plus généralement, de tous les artisans et commerçants du canton de Delme, les vœux les meilleurs et les plus sincères de bonne et heureuse année 2008, réussite dans votre vie, au sein des vôtres, et succès de tous vos projets, dans une ambiance familiale et cordiale.

Michel François
Président de l'UCCADE.

Le courrier des lecteurs

Vos remarques sont importantes. N'hésitez pas à nous en faire part. D'avance merci.

Pour répondre aux vœux émis par plusieurs personnes de DELME, la nouvelle municipalité a décidé de mettre à leur disposition une boîte aux lettres devant la mairie.

Un coupon détachable sera intégré désormais dans chaque Infos DELME et permettra à quiconque de nous faire connaître ses remarques, suggestions, doléances, concernant notre vie quotidienne.

Nous ne tiendrons naturellement compte que des billets comportant le nom de leur auteur.

Nous garantissons la discrétion la plus grande, sauf avis contraire émanant de l'expéditeur lui-même.

Une rubrique : "réponses à vos questions vous permettra de connaître notre avis ou notre réaction."

Il est bien évident que nous souhaitons que le contact direct reste le mode de relation privilégié entre les responsables communaux et vous même selon les horaires indiqués dans ce bulletin.

Le courrier des lecteurs

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

Objet :

Motif de la remarque :

- Erreur texte dans Infos Delme
- Avis ou remarque concernant l'article
- Proposition - suggestion de présentation
- Autre motif

Date et Signature

CALENDRIER

- 8 janvier cinéma Les rois de la glisse
20 janvier « mini-cirque en pâte à modeler »
2 et 8 février le TAD présente « Le squat »
5 au 17 février exposition « Xocourt, une mémoire »
6 février « leçon de crêpes »
9 février cinéma A la croisé des mondes
16 février cinéma
17 février choucroute royale
fin février soirée moule frite à Solgne
1 mars AG des anciens combattants
29 mars « Spéciale » Enduro moto Val de lorraine classic
30 mars lotto à la maison de retraite
5 et 12 avril le TAD présente « Le squat »
26 avril cinéma
27 avril journée des déportés
1er mai fête de la pleurote à Delme